

Sienna INVESTMENT MANAGERS

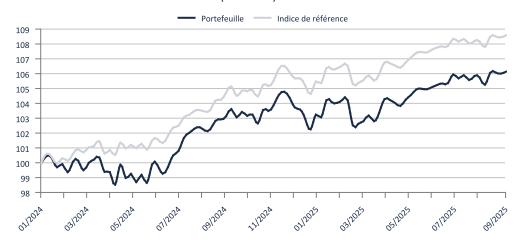
MH EPARGNE OBLIGATIONS IMPACT SOCIAL B

Reporting au 30/09/2025

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Investi en obligations cotées et non cotées de la zone euro (via son fonds maître), ce fonds thématique sélectionne des entreprises ayant un impact social significatif. Les entreprises ciblées agissent pour la réduction des inégalités homme/femme, l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'entreprise et l'emploi des seniors.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)



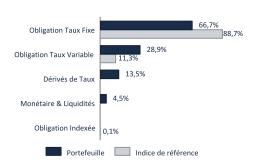
PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2025	1 an
Portefeuille	0,41	2,46	2,84
Indice de référence	0,39	2,74	3,62
Performances annualisées (en %)			1 an
Portefeuille			2,84
Indice de référence			3,62

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*





Valeurs	Poids
BPCEGP VAR 02/36 EMTN	1,23%
RTEFRA 3.5% 04/33 EMTN	1,20%
RIFP 3.25% 03/32 EMTN	1,12%
AKEFP VAR PERP EMTN	1,08%
IHGLN 4.375% 11/29 EMTN	1,05%

Actif net du portefeuille : 79,59 M€ Valeur liquidative de la part : 10,602 €

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 23/01/2024 Durée de placement : > 5 ans Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF: Obligations et autres titres de

créance libellés en euro

Code AMF: 990000134269

Code AIVIF: 990000134269

Devise : Euro
Indice de référence :

Article SFDR (2): 8

(Coupons nets réinvestis)
100% Bloomberg Euro-Aggregate : Corporates --

500MN

Fréquence de valorisation : Quotidienne Société de gestion : SIENNA GESTION Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Frais de gestion et autres frais administratifs et

d'exploitation : 0,73%

Coûts de transaction: 0,29%

Affectation des resultats : Capitalisation

Principaux risques : Risque de perte en capital Risque de taux Risque de crédit Risque de durabilité Risque de contrepartie

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

^{*} Les données affichées sont celles du fonds maître.

⁽¹⁾ L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

⁽²⁾ SFDR: Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

INDICATEURS DE RISQUE

 Volatilité annualisée

 Portefeuille (en %)
 3,38

 Indice de référence (en %)
 2,69

 Tracking error (en %)
 0,88

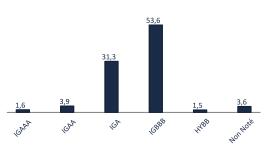


SENSIBILITÉ*

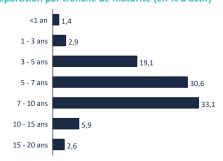
	Date du rapport	Mois précédent	31/12/2024
Portefeuille	4,96	5,07	5,41
Indice de référence	4,42	4,40	4,35

ANALYSE DU FONDS MAITRE - TAUX

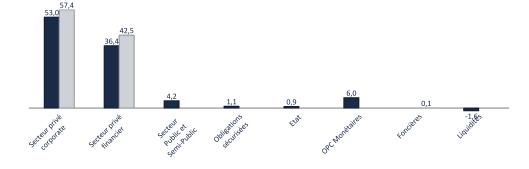
Répartition par notation long terme (en % d'actif)*



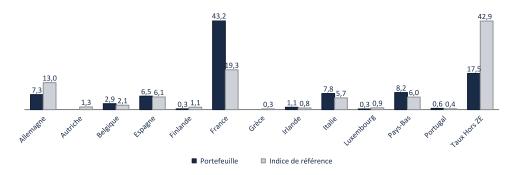
Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



^{*} Les données affichées sont celles du fonds maître.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE*

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Note Risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	16,37	18,67
Taux de couverture (en % de l'actif)	97,58%	99,53%

<u>Note risque ESG du portefeuille</u> : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG global*

Fonds/Indices	Contribution du pilier E	Contribution du piliers S	Contribution du pilier G
Portefeuille	20,19%	49,25%	30,57%
Indice de référence	19,98%	48,61%	31,41%

^{*} Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'indice exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	12,31%	14,39%
Niveau 1	18,80%	13,24%
Niveau 2	42,95%	42,99%
Niveau 3	24,70%	24,34%
Niveau 4	1,24%	4,04%
Niveau 5	0,00%	1,01%
Taux de couverture	97,58%	99,73%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Thématique	Indicateur d'incidences négatives*	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur
		2 986	6 821	
		Couverture :	Couverture :	Emissions de GES en absolu sur le scope 1 et 2 en tCO2 eq. Moyenne pondérée utilisant la
		85%	81%	part de détention.
	Emissions de Gaz à effet de serre (GES) en tCO2eq	49 946	67 658	
		Couverture:	Couverture :	Emissions de GES en absolu sur le scope 1, 2 et 3 en tCO2 eq. Moyenne pondérée
		85%	81%	utilisant la part de détention.
		28,56	57,64	
		/ M€	/ M€	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis
		Couverture :	Couverture :	sur les scopes 1 et 2. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.
		85%	81%	
	Empreinte carbone en tCO2eq	447,76	571,77	
		/ M€	/ M€	Empreinte carbone en tCO2 eq / M€ investis
		Couverture:	Couverture :	sur les scopes 1, 2 et 3. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.
		85%	81%	
		64,33	87,43	
		-		
		/ M€	/ M€	Intensité de GES des sociétés investies sur les scopes 1 et 2, en tCO2 eq / M€ revenus.
	Intensité de GES des sociétés	Couverture :	Couverture :	
	bénéficiaires des investissements en	88%	86%	
	tCO2eq/M€	918,95	1 000,82	
Emissions de gaz à effet de serre		/ M€	/ M€	Intensité de GES des sociétés investies sur les scopes 1, 2 et 3, en tCO2 eq / M€
		Couverture :	Couverture :	revenus.
		88%	86%	
	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	2,06%	7,37%	Part des sociétés actives dans le secteur
		Couverture :	Couverture:	des combustibles fossiles – exprimé en % d'Aum.
		98%	95%	
		54,69%	52,52%	
		Couverture:	Couverture:	Part de la consommation d'énergie des
		82% 75%	sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergies non	
			75%	renouvelables, par rapport à celle provenant d'énergie renouvelable – exprimé en % du total de source d'énergie.
				total de source à chergie.
	Part de consommation et de production d'énergie non			
	renouvelable	9,51%	20,51%	
		Couverture :	Couverture:	Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient
				de sources d'énergies non renouvelables, par rapport à celle provenant d'énergie
		43%	37%	renouvelable – exprimé en % du total de source d'énergie.
		0.44	0.97	
	Intensité de consommation	0,44	0,97	
	Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/M€	Couverture :	Couverture:	
	d'énergie par secteur à fort	Couverture:		revenus des sociétés investies, par secteur à
	d'énergie par secteur à fort	Couverture :	Couverture:	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique.
	d'énergie par secteur à fort	Couverture :	Couverture:	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à
Biodiversité	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/M€ Activité ayant une incidence	Couverture : 34% 0,02%	Couverture : 34% 5,27%	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones –
	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/M€ Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la	Couverture : 34% 0,02%	Couverture : 34% 5,27%	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés
	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/M€ Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la	Couverture: 34% 0,02% Couverture:	Couverture: 34% 5,27% Couverture: 95%	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces société ont une incidence négative sur ces zones –
	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/M€ Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la	Couverture: 34% 0,02% Couverture:	Couverture: 34% 5,27% Couverture:	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones – exprimé en % des Aum.
	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/M€ Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la	Couverture: 34% 0,02% Couverture:	Couverture: 34% 5,27% Couverture: 95%	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones – exprimé en % des Aum. Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés investies – moyenne pondérée /
Biodiversité	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/MC Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Couverture: 34% 0,02% Couverture: 98% 0,00 / M€ Couverture:	Couverture: 34% 5,27% Couverture: 95% 0,00 / M€ Couverture:	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones – exprimé en % des Aum. Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés investies – moyenne pondérée /
Biodiversité	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/MC Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Couverture: 34% 0,02% Couverture: 98% 0,00 / M€	Couverture: 34% 5,27% Couverture: 95% 0,00 / M€	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones – exprimé en % des Aum. Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés investies – moyenne pondérée / Mé investi. Moyenne pondérée villisant la
Biodiversité	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/MC Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Couverture: 34% 0,02% Couverture: 98% 0,00 / M€ Couverture:	Couverture: 34% 5,27% Couverture: 95% 0,00 / M€ Couverture:	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones – exprimé en % des Aum. Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés investies – moyenne pondérée / Mé investi. Moyenne pondérée villisant la
Biodiversité Eau	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/M€ Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Couverture: 34% 0,02% Couverture: 98% 0,00 / M€ Couverture: 2,54%	Couverture: 34% 5,27% Couverture: 95% 0,00 / MC Couverture: 0,75%	Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones — exprimé en % des Aum. Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés investies — moyenne pondérée / Mé investi. Moyenne pondérée utilisant la part de détention. Tonnes de déchets dangereux et radioactifs
Biodiversité	d'énergie par secteur à fort impact climatique en GWh/MC Activité ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Couverture: 34% 0,02% Couverture: 98% 0,00 / M€ Couverture: 2,54%	Couverture: 34% 5,27% Couverture: 95% 0,00 / M€ Couverture: 0,75%	revenus des sociétés investies, par secteur à fort impact climatique. Part des investissements effectuée dans des sociétés ayant des sites situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones – exprimé en % des Aum. Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés investies – moyenne pondérée / M€ investi. Moyenne pondérée utilisant la part de détention.

Afin de respecter l'exigence du Label ISR, le fonds s'engage à surperformer son univers de départ (Bloomberg Euro Aggregate thématique social) sur les deux indicateurs suivants :

- 1^{er} indicateur : la mixité au sein des organes de gouvernance en %.
- 2e indicateur : l'intensité de GES en tCO2eq/ M(€) de revenus sur les scopes 1 & 2.

*déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, telle que décrite par les normes techniques mentionnés à l'article 4, paragraphes 6 et 7 du règlement européen (UE) 2019/2088.

L'ensemble des indicateurs d'incidences négatives provient du fournisseur de données Sustainalytics.

Le taux de couverture concerne le périmètre des investissements éligibles (corpo) hors liquidités et hors publics.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Thématique	Indicateur d'incidences négatives	FONDS	UNIVERS DE DEPART	Définition de l'indicateur
Violation des principes du pacte mondial des Nations Univers et des principes directeurs de l'CODE pour les entreprises multi nationales	du pacte mondial des Nations Univers et des principes directeurs de	1,24%	0,81%	Part des sociétés investies ayant participé à des manquements du principes du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de
		Couverture : 98%	Couverture : 95%	l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales – exprimée en % d'Aum.
	Absence de processus et de mécanismes de conformité relatifs aux	29,10%	31,78%	Part des sociétés n'ayant pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations-Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises
Questions sociales et de personnel	normes internationales	Couverture :	Couverture : 95%	multinationales, ni de mécanisme de traitement des plaintes permettant de remédier à de tels manquements – exprimée en % d'Aum.
	Ecart de rémunération	23,76%	20,43%	Ecart de rémunération moyenne non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés
	entre hommes et femmes non corrigé	Couverture :	Couverture :	investies – exprimé en % du salaire horaire brut des salariés masculins.
	Mixité au sein des	44,48%	43,41%	Ratio femmes/ hommes moyen dans les organes de
organes de gouvernance	Couverture : 87%	Couverture : 81%	gouvernance des sociétés concernées – exprimé en % nombre total de membres.	
	Exposition à des armes controversées (mines	0,36%	0,39%	Part des sociétés
	antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Couverture : 98%	Couverture : 95%	participant à la fabrication ou à la vente d'armes controversées - exprimé en % d'Aum.

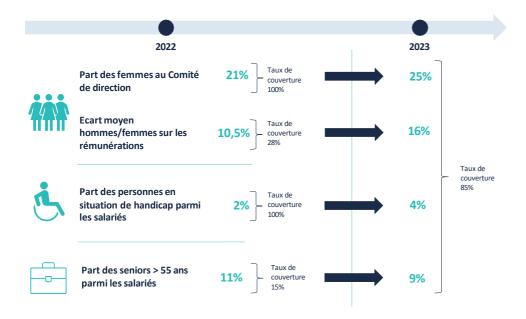
Les deux indicateurs PAI additionnels choisis sont les suivants :

Eau, déchets et autres matières		21,38%	21,60%	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités entrainent une dégradation des terres, une désertification ou une
	33.3	Couverture :	Couverture :	imperméabilisation des sols (en %).
		98%	95%	(611 70)1
Questions sociales et de	Investissements dans des entreprises sans	14,53%	13,16%	Part d'investissement dans des sociétés sans politique
personnel	politique de prévention	Couverture :	Couverture :	de prévention des accidents
	des accidents de travail	98%	95%	du travail (en %).

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE - POCHE NON COTEE *

Evolution de la trajectoire sociale

- Source des données : questionnaire ESG annuel complété par les emprunteurs
- · Résultats des indicateurs extra-financiers pondérés par la part des actifs dans le fonds
- Taux de couverture 85%¹ pour 2023



Pour l'année 2023 le taux de couverture a significativement augmenté pour les indicateurs écart moyen de rémunération entre les genres et taux d'emploi des seniors. Cela a conduit à une dégradation de ces deux indicateurs en raison de l'intégration de données plus complètes et représentatives de l'ensemble du portefeuille. L'objectif des clauses d'impact est d'accompagner les emprunteurs dans l'amélioration de leur trajectoire sociale.

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

¹Couverture du portefeuille sur la base du montant financé. 1 seul emprunteur n'a pas répondu au questionnaire ESG annuel en raison des difficultés financières actuellement rencontrées

Un diagnostic social initial des entreprises est réalisé sur leurs indicateurs sociaux. Un suivi de la trajectoire sociale est ensuite réalisé pour chaque entreprise.

La trajectoire sociale est suivie sur la base des trois thématiques suivantes :

- Réduction des inégalités femmes/hommes (promotion des femmes, rémunération)
- Inclusion du handicap en entreprise (sensibilisation/formation à l'inclusion du handicap, emploi des personnes en situation de handicap)
- Emploi des seniors (sensibilisation/formation à l'inclusion des séniors)

Des clauses d'impact spécifiques à chaque entreprise sont mises en place. L'objectif est d'accompagner les emprunteurs dans l'amélioration de leur trajectoire sociale.

Intentionnalité

- Engagement sans concession pour réduire les discriminations
- Nombre d'ODD* réduit pour apporter la meilleure réponse possible : 3 ODD*
- Participation à la transformation de l'économie
- Respect du principe de la transition juste







Additionnalité

- Due diligence via un audit du climat social externalisé et un questionnaire ESG à remplir par l'entreprise
- Suivi des clauses d'impact
- Progression réalisée par les entreprises sur les indicateurs sociaux sur la période d'investissement

Mesurabilité

- Mesure qualitative et quantitative
- Sélection de KPIs en lien avec les trois thématiques sociales
- Suivi des progrès réalisés

Exemples d'indicateurs

- Réduction des inégalités femmes/hommes
- Accès des femmes :
- aux postes d'encadrement
- au Comex
- au CA
- Egalité salariale
- 2. Inclusion du handicap en entreprise
 - Actions de sensibilisation/formation des équipes au handicap
 - Insertion dans l'emploi
- 3. Emploi des seniors
 - Maintien dans l'emploi et recrutement des seniors
 - Formation, actions de sensibilisation

Le taux de couverture désigne le taux de disponibilité de l'indicateur, pondéré par la part de l'actif dans le fonds.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.